



MOTION DE SOUTIEN A LA MICRO-CRECHE « BBLOULOU » ET AUX ASSISTANTES MATERNELLES DE LA GUIERCHE ET DU SECTEUR

Considérant que la micro-crèche BB Loulou, située 1 rue de La Gare à La Guierche, ouverte depuis le 2 janvier 2019, répond à un besoin essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants sur notre territoire, offrant ainsi un service complémentaire aux familles de La Guierche, Souillé et Joué-l'Abbé,

Considérant la récente ouverture d'une micro-crèche à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, qui a eu un impact significatif sur le fonctionnement de la micro-crèche BB Loulou, réduisant son taux d'occupation et menaçant la pérennité de son activité ;

Considérant que le projet d'ouverture d'une nouvelle micro-crèche sur la commune de Joué-l'Abbé risquerait d'aggraver cette situation, entraînant une fragmentation des places disponibles et compromettant la viabilité économique des structures existantes ;

Considérant que le territoire de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe dispose déjà d'une large offre de modes de garde incluant plusieurs multi-accueils, micro-crèches, maisons d'assistantes maternelles et assistantes maternelles, répondant ainsi aux attentes des familles de manière satisfaisante ;

Considérant la baisse de natalité sur l'ensemble des communes du territoire et notamment celle de la commune de La Guierche depuis 2020 :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025 au 3 juin
Nombre de naissances	22	18	13	14	9	3

Considérant que la multiplication des structures d'accueil dans un marché déjà saturé pourrait fragiliser l'ensemble des acteurs locaux, entraînant la suppression d'emplois et une dégradation de la qualité de l'accueil des enfants ;

Considérant le projet d'envergure « Commerces/Services/Habitat » porté par la commune de La Guierche en partenariat avec le promoteur « ECOVIVRE », qui vise notamment à relocaliser la micro-crèche « BBLOULOU » en cœur de bourg et des enjeux financiers associés (voir plan joint) ;

Considérant que la compétence Petite Enfance étant désormais du ressort de la Communauté de Communes, il est essentiel de soutenir les structures existantes pour maintenir une qualité d'accueil optimale et préserver le tissu social et économique de notre territoire ;

Nous, membres du Conseil Municipal de La Guierche, exprimons notre solidarité et notre soutien à la micro-crèche BB Loulou et aux assistantes maternelles de La Guierche et du secteur ;

Demandons à la Communauté de Communes de se pencher attentivement sur l'impact d'un éventuel projet d'ouverture d'une nouvelle micro-crèche sur la polarité « La Guierche -Joué l'Abbé-Souillé », afin de préserver la pérennité des établissements existants, et l'activité professionnelle de nos assistantes maternelles.

LE MAIRE,
Éric BOURGE

